

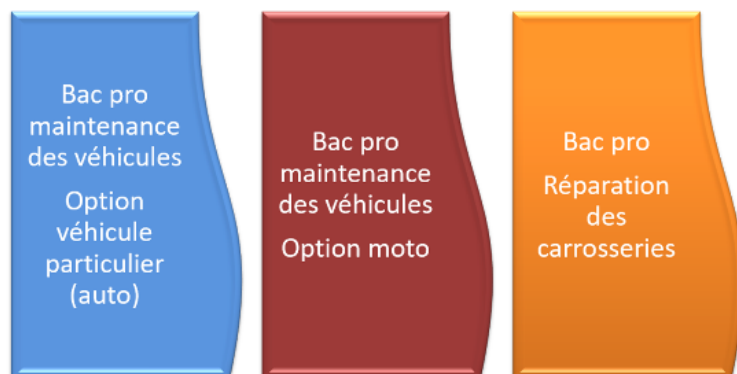
Une offre de formations multiples



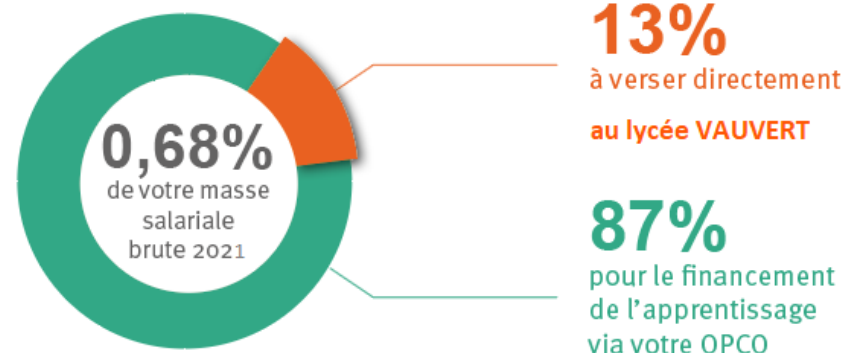
Dans le domaine tertiaire



et le domaine industriel



Le lycée VAUVERT est habilité à recevoir la part hors quota de la taxe d'apprentissage.



Chaque année, des investissements importants sont réalisés grâce à la taxe d'apprentissage.

En 2021 :

- remplacement d'un pont élévateur
- remplacement d'un démonte pneu semi automatique
- achat de matériel pour la section sécurité (talkie walkie et micro déporté, défibrillateurs pédagogiques)
- achat de matériel mécanique auto.....

Projets pour 2022 :

- remplacement d'un pont élévateur
- achat d'une balance électronique connectée pour la boutique pédagogique Barbouill'O Berry Vauvert.
- achat de servante mobile
- achat d'armoire d'atelier
- remplacement de matériel vétuste ou endommagé....

La taxe d'apprentissage est une ressource fondamentale pour nos sections